

3D-LANE

Société par actions simplifiée unipersonnelle au capital de 3 000€ (trois mille euros)

Dont le siège social se situe : 16 chemin des adrets 06130 Grasse

Enregistré au RCS de Grasse sous le numéro 810 080 663

**PROCES VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE
DU 15 février 2024**

L'an deux mil vingt-quatre,

Le 15 février,

A 19 heures,

Je soussignée Hélène TABOUELLE, agissant en qualité de président et seul associé de 3D-LANE, a pris des décisions portant sur les points suivants :

- L'approbation des comptes relatifs à l'exercice correspondant à la période du 1^{er} octobre 2022 au 30 septembre 2023
- L'affectation du résultat de l'exercice correspondant à la période du 1^{er} octobre 2022 au 30 septembre 2023

RESOLUTION 1 – APPROBATION DES COMPTES

L'associé unique, après avoir pris acte du résultat de l'exercice correspondant à la période du 1^{er} octobre 2022 au 30 septembre 2023 et des comptes de la société, décide de procéder à l'approbation des comptes annuels de la société, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes.

RESOLUTION 2 – AFFECTATION DES RESULTATS

L'associé unique prend acte que le résultat de l'exercice correspondant à la période du 1^{er} octobre 2022 au 30 septembre 2023 fait apparaître une perte de 7 859€ (sept mille huit cent cinquante neuf euros). Il est décidé d'affecter le montant comme suit : affecté au report à nouveau.

De tout ceci, il a été dressé le présent procès-verbal par l'associé unique, pour servir et faire-valoir ce que de droit.

Fait à Grasse, le 15 février 2024

Hélène TABOUELLE

Présidente

